



Changement de situation "etudiant" vers "vie privée vie familiale"

Par **lord juan**, le **30/03/2012** à **14:38**

Bonjour,

je suis étudiant étranger en France,actuellement je suis en master 1 de commerce dans une école privée ,je voudrais savoir s'il était possible de changer de situation" étudiant" vers une "vie privée vie familiale"

Mais je tiens a rappeler que la personne avec qui je suis est aussi étrangère mais avec une carte de séjour de DIX ans;

est ce possible que une fois qu'on aura fait le mariage a la mairie je pourrai par la suite changer de situation a la préfecture et avoir droit a une autre situation dont "la vie privée vie familiale"?

et quels sont les procedures a suivre pour pouvoir changer de situations